



**NOUS
AVONS
BESOIN
DE TOI !**

Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion

2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°91

Sommaire: Plan d'urgence, Recours / refus temps partiel; Répartition classes; Aesh, Classe exceptionnelle, Clé OTP, CTA/ PAF, Hors classe, ASH, CPF, Mouvement: Mouvement TRS, TITRE provisoire; - Appels à candidature, Rep+, CAPD; Manif, retraités



Ecoles : la nécessité d'un plan d'urgence

Le SNUipp-FSU, lors d'une conférence de presse, rappelle que les créations de postes pour la rentrée 2021 sont insuffisantes. Cette dotation sert principalement à couvrir les priorités ministérielles : dédoublements des GS en éducation prioritaire, décharge de direction, allègement des classes de GS, CP, CE1... au détriment des autres besoins pour fonctionner et anticiper une nouvelle rentrée sous Covid.

Le SNUipp-FSU réclame un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

Lire la suite

Dossier de presse



Temps Partiels: en cas de refus, saisir la CAPD

Les second refus de TEMPS PARTIEL viennent de tomber Jeudi 10 Juin

Ils ont été adressés dans les boîtes professionnelles.

Ils font suite aux entretiens qui se sont déroulés en Juin auprès des IEN, après les résultats du mouvement.

RECOURS / Saisine de la CAPD à faire [AVANT le 23 JUIN 2021](#)

CAPD prévue le 2 JUILLET - COPIE au SNUipp-FSU

Modèle de recours [ici](#)

A envoyer par mail directement à l'IA à : ia06-dipe2@ac-nice.fr (écrivez de votre boîte professionnelle)

N'hésitez pas si question !



Plafonnement des classes à 24 « là où c'est possible » : ne pas se laisser imposer des répartitions pédagogiques

En cette période de préparation des organisations pédagogiques de l'année 2021/2022, surgit à nouveau la question du plafonnement des GS, CP et CE1 à 24.

L'an dernier, à la même époque, le SNUipp-FSU 06 rappelait les difficultés à mettre en œuvre cette « priorité » ministérielle en l'absence de cadrage réglementaire et à défaut de moyens suffisants (lire [ici](#)).

Ni poste, ni cadrage réglementaire

En 2021, même améliorée à l'échelle départementale, la dotation en postes pour la rentrée 2021 ne permet toujours pas une généralisation de la mesure. Finalement, c'est plutôt la baisse démographique du premier degré, impactant en premier lieu les maternelles, qui constitue le principal levier pour limiter les effectifs dans les classes visées.

Lire la suite



Dernière minute : la Mairie de Nice va prendre en charge les AESH sur le temps de cantine pour toutes ses écoles.

Afin que les enfants bénéficiant d'une AESH sur le temps méridien cette année puissent à nouveau en bénéficier l'année prochaine, la Ville de Nice va leur établir un contrat.

Cela correspond à une revendication portée par les AESH..et le SNUipp-FSU

2021

Les collègues éligibles au titre de l'ancienneté d'échelon ont reçu un message sur Iprof.

- 1er vivier, au titre des fonctions.

Être PE au moins au 3ème échelon de la hors-classe au 31/8 de l'année et avoir exercé pendant 8 années (continues ou pas) d'exercice effectif de fonctions en éducation prioritaire ou sur certaines missions : direction d'école, direction adjointe de SEGPA, chargé-e de classe unique, conseiller-e pédagogique, PEMF, Enseignant référent-e handicap, Tuteur d'un.e PE stagiaire et avoir été rémunéré en tant que tel, enseignant-e dans le supérieur.

Les années d'exercice doivent être entières. Les services à temps partiel sont pris en compte comme une année entière.

Si vous êtes dans cette situation, vérifiez que tous les éléments de carrière figurent bien dans Iprof rubrique "fonctions et missions".

Date butoir 24/06/2021

2ème vivier, au titre de l'ancienneté dans le grade.

Être au dernier échelon de la hors classe, soit le 7ème. Ce 7ème échelon de la Hors-Classe existe depuis le 1er janvier 2021.

*Suite à la création du 7ème échelon il sera possible aux collègues **du 6ème échelon** d'être également éligibles. ce dispositif transitoire pour le 6ème échelon restera en vigueur jusqu'en 2023*

Notre dossier avec les éléments de barème

N'hésitez pas à nous contacter



Direction d'école

Clé OTP logicielle : livrée avec le téléphone professionnel ?

Des directeurs et directrices sont sollicités ces jours-ci à propos du remplacement de leur clé OTP, prochainement périmée.

La solution par défaut proposée par le rectorat est d'installer une clé OTP logicielle sur leur téléphone portable. Celui de l'école ? Livré avec le tutoriel d'installation de l'appli ?

Evidemment, non... C'est bien sur le terminal personnel du directeur ou de la directrice qu'il faudrait installer la clé virtuelle.

Lire la suite



Comité technique académique du 11 Juin 2021 : Plan académique de formation continue

A l'ordre du jour notamment de ce CTA le bilan du PAF 2020/2021 et la préparation du PAF 2021/2022. Il fait suite à un groupe de travail préparatoire réuni le 18 Mai dernier.

Lors de ces réunions le SNUipp-FSU a réaffirmé son attachement à une formation continue diversifiée et de qualité, en lien avec les travaux de la Recherche, et organisée sur le temps de travail.

Compte rendu non exhaustif... Le PAF devrait être disponible sous peu.

Lire la suite: [ICI](#)



Les notifications pour l'accès à la hors classe ne devraient plus tarder...



Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (MFIN) 2021-2022.

La circulaire [MENE2113476C](#) est parue au BO n° 22 du 03 juin 2021. En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au CAPPEI, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés au niveau académique, inter-académique ou national.

Pour rappel, les modules de formation d'initiative nationale sont ouverts à l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation pour approfondir leurs compétences, donc les enseignants spécialisés, les enseignants non spécialisés, les PsyEN EDA et EDO, les AESH et autres personnels des établissements scolaires (voir le public concerné dans le descriptif du stage).

Les candidatures doivent être remontées par les responsables académiques avant le 18 juin 2021... et à ce jour toujours pas de circulaire de la Dsden.

Le SNUipp-FSU s'est adressé à la Dsden dans ce sens. L'an dernier déjà la circulaire était parue très tardivement et cela constitue un frein possible aux candidatures ... même si toutes, loin de là, ne sont pas retenues, budget oblige...

Pour rappel, les collègues sortant de CAPPEI, ont de droit accès aux MIN dans la limite de deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé et d'un total de 100H pendant les 5 ans qui suivent l'obtention du CAPPEI.

Ces stages sont des stages de formation continue, l'ordre de mission peut ouvrir droit à des frais d'hébergement et de transport, selon les modalités du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, vérifiez votre ordre de mission avant tout déplacement.

127 stages sont programmés pour l'an prochain. Après plusieurs années de hausse, ce nombre est en diminution alors que les besoins de formation sont encore plus importants dans ce contexte particulier de crise. Cette année, 17 stages se dérouleront en présentiel ou sous forme hybride.

Dernière minute:

Réponse de la Dsden: La circulaire départementale sera diffusée dans la lettre hebdomadaire de **mercredi 16 juin** avec les priorités départementales.

Les candidatures pourront être remontées jusqu'au 23 juin

Soit uniquement quelques jours pour se porter candidat-es...



Compte Personnel de Formation

1ers dossiers à faire avant le 30 Juin

Toutes les INFOS ici: <https://06.snuipp.fr/spip.php?article9486>

APPEL À
CANDIDATURE

Recrutement postes à exigences particulières : Enseignant référent des élèves en situation de handicap à l'école primaire Félix à Saint Vallier de Thieu

- ▶ **Candidature à adresser à l'IEN**
- ▶ + directement aussi à : ia06-dipe2@ac-nice.fr
- ▶ **avant le 16 juin 2021 midi**

Poste ouvert aux personnels enseignants 1er degré titulaires du CAPPEI, CAPASH ou CAPSAIS

Tout est ici: <https://06.snuipp.fr/spip.php?article9482>



MOUVEMENT TRS à TD

Si ce n'est déjà fait, faites nous parvenir vos fiches de voeux et tenez nous au courant des réunions en circonscriptions et des affectations obtenues



Mouvement 2021 : les résultats et ensuite ?

MOUVEMENT PROVISOIRE : pour celles et ceux sans affectation.

Démarches à faire avant le 21 juin

FICHE d'extension + courrier à renvoyer par VOIE POSTALE uniquement
COPIE au SNUipp-FSU

Affectations connues le 30 JUIN

Les infos, modalités, conseils ... tout est : **ici**



J'exerce en éducation prioritaire, je défends mes droits (épisode 1)

L'allègement de service, j'y ai droit, j'en ai besoin !

La circulaire de « refondation de l'éducation prioritaire » du 4 juin 2014 instaure une décharge d'enseignement pour tous les personnels (y compris les brigades départementales de remplacement) exerçant en REP+ à hauteur de 18 demi-journées.

Cet allègement de service d'enseignement est une reconnaissance du temps que les professeur-es des écoles consacrent à des missions indispensables à la mise en œuvre d'un enseignement ambitieux au service de la réussite de tous les élèves de l'éducation prioritaire.

Lire la suite

Je signe l'appel pétitionnaire du SNUipp-FSU 06

J'exerce en éducation prioritaire, je défends mes droits (épisode 2)

« Pas plus de 20 par classe pour tous les niveaux, c'est possible, mon école doit y avoir droit ! »

La politique de dédoublement des classes de GS, CP, CE1 dans les écoles de l'Education Prioritaire a produit plusieurs effets pervers :

+ dans les classes non dédoublées, une augmentation très sensible des effectifs, à des niveaux souvent proches de 25 élèves par classe et renforcées par les inclusions ULIS. La dégradation des conditions d'apprentissage y est constante depuis 2017. Les bénéfices présumés de la scolarité à effectifs allégés en CP/CE1 s'effacent dans les trois niveaux suivants. La surcharge des classes de CM2 participe souvent d'une dégradation du climat scolaire de l'école.

Lire la suite

Je signe l'appel pétitionnaire du SNUipp-FSU 06



La CAPD concernant la première vague de refus de temps partiel s'est tenue le 7JUN

49 collègues avaient été convoqués à un entretien.

35 refus de temps partiel .

21 recours e collègues ont été examinés .

Le SNUipp-FSU en possession de la quasi totalité des dossiers a défendu pied pied chaque situation.

Il n'est en effet pas normal que l'IA s'attaque à un droit social (le temps partiel) pour pallier aux errements du ministère et notamment la baisse du nombre de places au concours.

Au final 2 temps partiel ont été accepté par le Dasen et 5 dossiers sont en attente de pièces complémentaires.

Lire notre déclaration liminaire: [ICI](#)

Lire le compte rendu: [ICI](#)



Manifestations SAMEDI 12 juin

pour les libertés et contre les idées d'extrême-droite

La manifestation sera au départ de la gare Nice-Ville à **14 heures**.
Le trajet est : Jean Médecin, Place Masséna, Place Garibaldi

Tract d'appel FSU



Dernière publication du SNUipp-FSU à télécharger



SNUipp-FSU Alpes Maritimes
SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

